

# Dés herbages céréales

# CELTIC®

## Le renfort d'efficacité sur vulpins

**BASF**  
We create chemistry

### COMPOSITION ET POINTS FORTS DES MATIÈRES ACTIVES

Deux matières actives pour renforcer votre programme dés herbage sur graminées et dicotylédones.

**Picolinafène**  
Aryloxyipicolinamides

F1



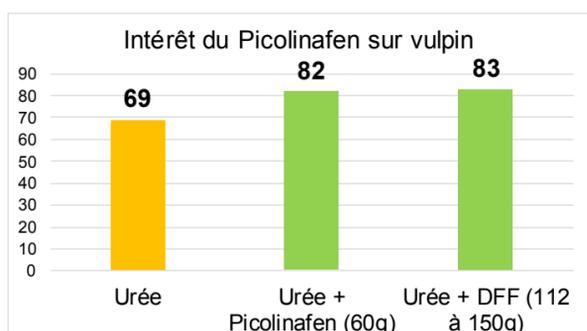
K1

**Pendiméthaline**  
Dinitroanilines

Véroniques	Pensées	Crucifères	Pâturins	Agrostis	Vulpin
Gaillet	Stellaire	Alchémille	Coquelicot	Véroniques	Stelalire
Matricaire	Coquelicot		Pensées	Alchémille	Crucifères

### INTERÊT DU PICOLINAFEN PAR RAPPORT AU DFF SUR GRAMINÉES

Le PICOLINAFEN présente des efficacités graminicides similaires au DFF.



Application post-levée  
8 essais vulpin (308/m<sup>2</sup>)

### SYNERGIE DU PICOLINAFEN

De la même manière que le DFF, le picolinafen agit sur la synthèse des caroténoïdes.

Les matières actives appartiennent au groupe HRAC F1.

Le Picolinafen présente une action graminicide intéressante en complément de la pendiméthaline.

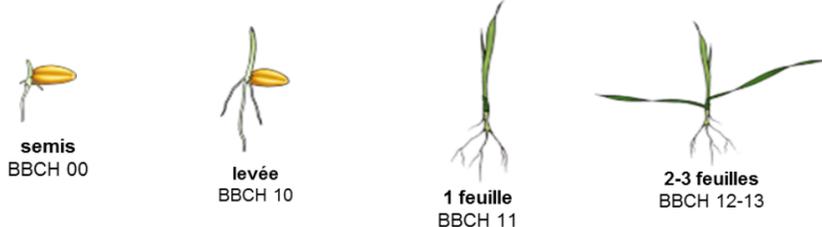
### INTERÊT DE LA PENDIMETHALINE PAR RAPPORT À L'IPU

	PENDI	IPU
VULPINS	Pré-levée	
AGROSTIS		
PATURINS		
VERONIQUES		
COQUELICOT		
MATRICAIRE	Pré-levée	
FUMETERRE		

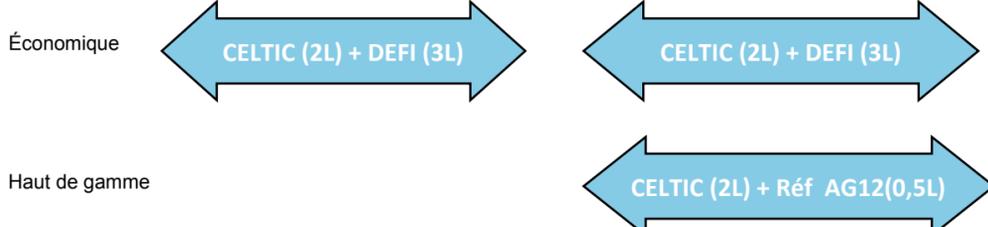
La pendiméthaline est une matière active du groupe HRAC K1. Un mode d'action intéressant pour la bonne gestion des résistances.

La pendiméthaline présente un plus sur Agrostis par rapport à l'IPU en graminées ainsi que de très bonnes efficacités anti-dicot notamment sur **Coquelicot et véroniques**.

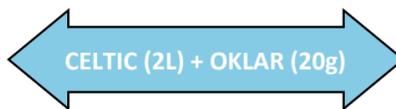
### LES MÉLANGES POSSIBLES



### SUR BTH



### SUR OH



### Celtic®

- **Celtic®** : Marque déposée BASF.
- **AMM** : N° 9900340.
- **Composition** : 16 g/L de Picolinafène + 320 g/L de Pendiméthaline (SC).
- **Formulation** : Suspension concentrée.
- **Dose homologuée** : Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5L/ha. Orge de printemps : 2L/ha.
- **Stades d'application** : BTH, OH : Post-semis-pré-levée et 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25). BDH, Triticale, Seigle, Epeautre, OP : 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25).

- **Zone non traitée** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.
- **Nombre maximum d'application par an** : 1.
- **Délai de rentrée dans la parcelle** : 6 heures après traitement.
- **IFBM** : Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques recommandées sur orges de brasserie d'hiver (dossier en cours sur orges de printemps).

- **Classement toxicologique** :  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

### 10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVERISATION

#### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

#### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures sans eau, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF recommande Osmofilm®.

#### CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS	BASF	N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.basf.fr">www.agro.basf.fr</a>
Une question de santé	MSA	Phyt'assistance N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Marque déposée BASF Celtic® - Danger - Septembre 2016 - Réf. 882CEHE0916NORD - Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)

Marque déposée Dupont Oklar® - AMM n° 2010315 - 50% de flupyr sulfuron-méthyle - Formulation WG - Danger - H410.

Marque déposée Dupont Defi® - AMM n° 8700462 - 800 g/l de prosulfocarbe - Formulation EC - Danger - H226 - H304 - H315 - H317 - H319 - H410.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

BASF FRANCE SAS - DIVISION AGRO - 21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE - 69134 ECULLY CEDEX - 04 72 32 45 45 - [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)